



COLLOQUE

organisé par la **Faculté de droit** de l'université de Caen Normandie et l'**ICREJ**



**INSTITUT
CAENNAIS
DE RECHERCHE
JURIDIQUE**

LE LOTISSEMENT À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



Comité scientifique :

Vincent Le Grand, maître de conférences en droit public à l'université de Caen Normandie

Lionel Rougé, maître de conférences en géographie, aménagement et urbanisme à l'université de Toulouse - Jean Jaurès
Chercheur au LISST-Cieu (Centre interdisciplinaire d'études urbaines) / UMR 5193 CNRS

Judi 30 et vendredi 31 mai 2024

Campus 1 / Bât. P / Amphithéâtre Pierre Daure

Inscription obligatoire sur <https://icrej.unicaen.fr/agenda/>

30 ET 31
MAI

LE LOTISSEMENT À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

JEUDI 30 MAI 2024 · UN RÉGIME CENTENAIRE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

9h | Accueil des participants et intervenants

9h30 - 12h | Une division sous contrôle depuis 100 ans

L'instauration du contrôle des lotissements avant le XX^{ème} siècle

Jérôme PIGEON, Maître de conférences en Histoire du droit, Université de Caen Normandie

La figure du lotisseur dans l'entre-deux guerres

Frédéric ROLIN, Professeur de droit public, Université Saint Joseph de Beyrouth

Les évolutions du permis de lotir dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

X, X

Le permis d'aménager et les exigences de durabilité au XXI^{ème} siècle

Grégory KALFLECHE, Professeur de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole

Les évolutions du permis de lotir dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Soazic MARIE, Maître de conférences en droit public, Université Paris Est Créteil (Paris12) et Directrice adjointe du GRIDAUH

12h - 14h | Déjeuner

14h00 - 16h00 | Du contrôle de la division au contrôle de la densité des constructions

Densification et cahier des charges du lotissement

Laurence VIELPEAU, Professeure de droit privé, Université de Caen Normandie

Densité et règlement du lotissement

Jean-Cédric LANDRY, Géomètre-expert dirigeant du Cabinet Landry, Blainville-sur-Orne

La globalisation des règles du lotissement, facteur d'une densification retrouvée ?

Jean-François ROUHAUD, Avocat, Cabinet LEXCAP Rennes

16h - 16h20 | Pause-café

16h20 - 18h20 | Comment favoriser la densification dans les lotissements ?

La nécessité d'une nouvelle division foncière dédiée à la densification des espaces urbanisés ?

Vincent LE GRAND, Maître de conférences en droit public, Université de Caen Normandie

La planification comme outil d'accompagnement de la densification

Amélie BLANDIN, Avocate, Cabinet Bellenger-Blandin Avocats

Table ronde terminale

Vincent MONTRIEUX, Sous-directeur de la qualité du cadre de vie, Ministère de la Transition écologique et solidaire

Marion BALGALIER, Responsable d'opérations et de l'ingénierie juridique, PARIS SUD AMENAGEMENT

Christine LECONTE, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes

VENDREDI 31 MAI 2024 · LE LOTISSEMENT : UNE FORME URBAINE SOUS PRESSION ?

9h30 - 12h | Pour quelle habitabilité ?

Les conditions d'une densification de qualité / désirée / acceptée

9h | Table ronde

Béatrice MARIOLLE, Architecte Urbaniste, Paris

Émeline FONTAS, Urbaniste, Toulouse

Lucille METTETAL, Urbaniste, Institut Paris Région

Lionel ROUGE, Maître de conférences en Géographie, Aménagement et Urbanisme, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès

12h - 14h | Déjeuner

14h - 16h | Biodiversité / Place des jardins

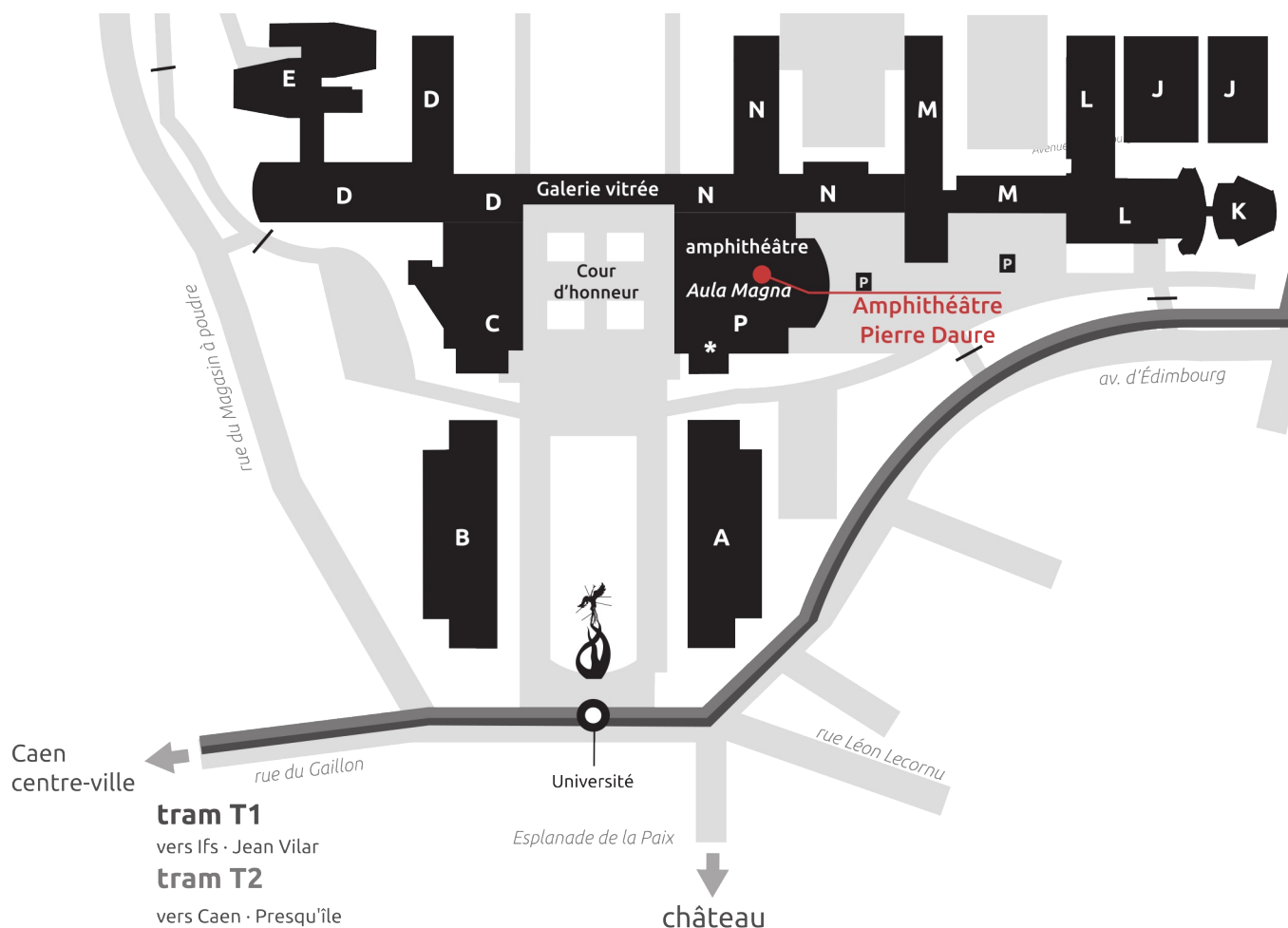
14h | Table ronde

Camille DREVEAU, Maître de conférences en droit privé, Université de Tours

Viviane HAMON, Consultante, VIVIANE HAMON CONSEIL

15h45 - 16h00 | Discussions et clôture du colloque

LE LOTISSEMENT À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur la page de l'événement : <https://icrej.unicaen.fr/agenda/> 

Inscription au titre de la **formation continue** (280€ pour les 2 journées de colloque avec délivrance d'une attestation de fin de formation)

Informations et tarifs en contactant le bureau de la recherche (ou sur la page de l'événement)

RENDEZ-VOUS

Amphithéâtre Pierre Daure - Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 Caen cedex 05

CONTACT

droit.recherche@unicaen.fr
02.31.56.51.84

ACCÈS AU CAMPUS 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5,
direction Centre Ville

Tramway depuis la gare SNCF | Ligne T1
station Université

Bus | Lignes 2 et 4
station Université

ICREJ . UNICAEN . FR

